

UVSQ

université PARIS-SA

INFORMATIONS AUX MAÎTRES DE STAGES HOSPITALIERS : ORGANISATION GÉNÉRALE

L'organisation des stages

Les étudiantes et étudiants sont désormais en **stage à temps plein** selon cette organisation :

✦ **Temps plein** : 8h de présence entre 8h et 18h, adaptés aux horaires de l'équipe médicale

✦ **DFASM2** : Pas de stage d'été (révisions EDN)

Niveau d'études

Nbres de stages

Durée

Arrivée des

stagiaires

DFGSM2	L2	(P2)	2 stages sémiologie	3 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier • Avril
DFGSM3	L3	(D1)	3 stages sémiologie	5 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre • Février • Mai
DFASM1	M1	(D2)	4 stages externe	3 mois 1 semaine sur 2	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre • Janvier • Mars • Juin
DFASM2	M2	(D3)	3 stages externe	3 mois 1 semaine sur 2	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre • Janvier • Mars
DFASM3	M3	(D4)	3 stages externe	2 mois 1/2 jr off /semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Novembre • Janvier • Mars
			Stage super- externe ou FFI	8 semaines*	<ul style="list-style-type: none"> • Juin • Juillet • Août • Septembre**

* **Si** l'étudiante ou l'étudiant a réalisé **plus de 35 gardes** (au cours de son externat) : il faudra réaliser 6 semaines de stage dont 2 semaines de congés soit 4 semaines de présence effective.

Si l'étudiante ou l'étudiant comptabilise **moins de 35 gardes** (au cours de son externat) : il faudra effectuer 8 semaines de stage dont 2 semaines de congés soit 6 semaines de présence effective.

** Entre juin & septembre : période à valider avec le CDS d'accueil.

En pratique

» **Pour les étudiantes et les étudiants de DFGSM** (stages de sémiologie)

- » L2 & L3 jamais ensemble en stage, mais forcément en même temps que les externes
 - » Temps plein sur les périodes de stage
 - » Pas de congé - Aucune absence justifiable en lien avec le calendrier universitaire (pas de cours, pas d'examen) sauf pour les étudiantes et étudiants inscrits au M1 Biologie Santé ou à l'UE ECOS (sur présentation d'un justificatif du responsable d'enseignement)
 - » Les absences sont à justifier auprès du chef de service
- » **Pour les étudiantes et les étudiants en DFASM (externes)**
- » **M1 et M2** en alternance 1 semaine sur 2
 - » Jamais ensemble en stage
 - » **Aucune absence justifiable** en lien avec le calendrier universitaire (pas de cours, pas d'examen) **SAUF ECOS M2 en décembre**
 - » **M3** (à temps plein pendant 2 mois)
 - » En même temps que les M1/M2
 - » Autorisation d'absence pour des UE (SHS, ECOS, Simulation...)
 - » 1/2 journée par semaine OFF en plus des absences pour UE ou révisions ECOS (formation universitaire) dans la limite de 3 ½ journées d'absence par semaine.



Situation de souffrance ou de harcèlement

Une étudiante ou un étudiant rencontre une situation de souffrance ou de harcèlement ?

De nombreux dispositifs sont accessibles :

- » **J'ai besoin d'aide** : toutes les ressources
- » Le **BIPE** : Conseils & interventions personnalisées sur les études ou le parcours, la gestion du stress, des problèmes en stage, des difficultés sociales, des problèmes de santé, des situations de violence
- » Prévention & prise en charge des VDHAS :

» Procédure pour les **étudiantes & les étudiants**

» Procédure pour le **personnels**

» Le **Service de Santé Etudiante** (SSE) de l'UVSQ : 01 39 25 53 82 / 01 39 25 52 83 (consultation médicale sur rendez-vous)